

Hôpital de Die

MAINTENIR LA PRESSION

► Le maintien de la maternité jusqu'au 22 juillet 2009 et la réouverture de la chirurgie d'urgence vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept depuis le 1^{er} janvier 2009 sont deux avancées très importantes à mettre au compte des luttes et des actions conduites sans relâche.

C'est le résultat de la résistance de tout le Diois.

► Le comité de pilotage du projet de santé pour le territoire diois est en place. Une « note d'étape » a été établie par les « experts ».

Son contenu ambigu nous amène à poser deux questions : **Que veut-on faire avaliser ? Le Diois est-il un territoire d'expérimentation du projet de loi Bachelot, « Hôpital, Patients, Santé, Territoires », dont nous dénonçons la nocivité ?**

Dans ce cas, ce serait un véritable piège et nous en tirerions les conséquences !

► Nous sommes pour une **meilleure prise en charge du patient**, tant sur le plan de la médecine de ville que des services de l'hôpital, avec les **moyens humains et financiers correspondants**.

Nous sommes pour que soient conjuguées **proximité et sécurité**.

Mais il ne peut y avoir d'amélioration de l'offre de soins sans la maternité et la chirurgie d'urgence. C'est le socle d'une véritable construction !

Afin de réaffirmer ces exigences, le Collectif de Défense de l'Hôpital de Die appelle à un

Rassemblement

devant la sous-préfecture

mardi 20 janvier 2009 à 9 H 45

au moment où se réunira le comité de pilotage du projet de santé pour le Diois.

Nous sommes partie prenante du processus d'information et de consultation, afin que les **Dioises et les Diois** puissent démocratiquement exprimer leurs **besoins**, faire part de leur **expérience** et réclamer des **réponses concrètes**, correspondant à la nécessité d'un **hôpital proximité avec tous ses services**. Le Collectif de Défense appelle à participer en grand nombre à la

Réunion publique

salle polyvalente de Die

mardi 20 janvier 2009 à 20 H 30

co-organisée par les représentants diois membres du comité de pilotage.